



Déclarations et Discours

N° 73/20

LE CANADA ET LA CHINE: UN PETIT ÉLÉMENT D'ÉDUCATION

Texte de la déclaration faite par le premier ministre Trudeau à sa conférence de presse à Pékin le 13 octobre 1973.

C'est évidemment à l'invitation du premier ministre Chou En-lai que je me suis rendu en République populaire de Chine. L'invitation en fut faite il y a plus d'un an et elle m'a été renouvelée au début de l'été. Compte tenu de l'importance du rôle que joue la Chine sur la scène internationale et de l'intérêt que lui portait et que continue de lui porter le Canada, tant du point de vue de nos relations commerciales bilatérales que du point de vue des grands problèmes de notre époque, j'étais très heureux d'avoir pu accepter cette invitation; des entretiens que nous avons eus, je puis dire qu'ils furent chaleureux et qu'ils témoignèrent d'un grand respect et d'une haute estime de part et d'autre. Parmi les résultats obtenus, dont je vous entretiendrai plus largement dans un instant, il faut compter un petit élément d'éducation réciproque. J'ose espérer que, même sur les points où subsiste une différence de vues, le premier ministre de la Chine et le Gouvernement de la République populaire de Chine auront acquis une plus grande compréhension des points de vue canadiens. Pour ma part, j'ai beaucoup appris quant aux mobiles de la politique chinoise et de son comportement sur la scène internationale. Dans le domaine de nos relations bilatérales, les résultats obtenus ne demandent guère d'explications, j'en évoque cependant l'essentiel:

Commerce et Économie

Du point de vue commercial et économique, le premier ministre et moi avons été heureux de noter le développement favorable de notre commerce qui a eu lieu dans les deux sens depuis l'établissement de nos relations diplomatiques en 1970. Le commerce entre le Canada et la Chine a augmenté considérablement à la fois au point de vue de son volume et de sa composition. Nous nous attendons à ce que la somme des échanges entre le Canada et la Chine surpasse en 1973 le niveau record de plus de trois cents millions de dollars qui avait été atteint en 1972. Nous nous attendons également à ce que les discussions qui ont eu lieu au cours des derniers jours permettront un accroissement plus grand, en 1974, de cette tendance au mutuel avantage de nos deux pays.

Un autre pas important pour le développement de nos relations commerciales a été fait alors que le premier ministre et moi avons signé un accord de commerce qui servira de charpente durant les trois prochaines années au progrès du commerce entre le Canada et

la Chine. Dans cet accord, les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour créer des conditions favorables pour renforcer davantage le volume des échanges entre elles. L'accord établit un comité mixte du commerce qui se réunira une fois par an et nous nous sommes entendus pour qu'une réunion de ce comité ait lieu au début de décembre à Pékin. L'accord de commerce contient aussi un engagement pris par les deux parties de promouvoir les visites de personnes, de groupes et de délégations qui s'occupent de commerce. Il a été entendu qu'un programme de telles visites pour l'année prochaine serait établi durant les réunions de décembre du comité mixte. J'ai suggéré en particulier qu'on étudie les possibilités existantes dans des domaines tels que le transport, la sylviculture et l'agriculture.

Dans l'accord de commerce, les deux Gouvernements ont convenu de faciliter l'élaboration d'arrangements commerciaux à long terme mutuellement avantageux entre les organismes et entreprises de commerce appropriés des deux pays. A ce point de vue, le premier ministre et moi avons été heureux de noter que le Canada et la Chine viennent tout juste de conclure un Accord à long terme sur le blé en vertu duquel la Chine achètera jusqu'à concurrence de 224 millions de boisseaux de blé canadien au cours des trois prochaines années.

Des arrangements à long terme semblent être particulièrement utiles pour couvrir un certain nombre d'autres produits. L'aluminium et la pâte de bois sont deux exemples du genre pour lesquels il a été convenu que des discussions en profondeur pourraient rapidement débiter entre les entreprises de commerce et les organismes appropriés du Canada et de la Chine. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur la potasse, le soufre et le nickel et ont convenu que des discussions ultérieures devraient avoir lieu entre les organismes et entreprises de commerce appropriés.

J'ai noté qu'il y a eu une augmentation significative dans les importations chinoises en provenance du Canada de produits manufacturés dont certains biens capitaux. D'un intérêt particulier sont des génératrices, des câbles et fils isolés, de l'équipement de télécommunications et de l'équipement et des composants électroniques. Je m'attends pleinement à ce que cette tendance continue.

Durant la visite, nous avons été avisés que la Chine considèrera le Canada comme fournisseur potentiel lors de ses achats d'installations complètes. A ce propos les Chinois nous ont déclaré que s'ils décidaient d'acheter une installation complète de production de caoutchouc synthétique ils regarderaient en premier lieu vers le Canada.

Au cours de mes discussions, j'ai noté que les exportations chinoises sur le Canada avaient doublé en 1972 par rapport à 1971, et j'ai exprimé l'espoir qu'elles continueraient d'augmenter et que la Chine saisirait les diverses occasions d'exporter sur le marché canadien. J'apprécie le fait, bien sûr, qu'une expansion de nos exportations sur la Chine doit s'accompagner d'une expansion des exportations chinoises sur le Canada. C'est ce qu'on entend par le commerce à deux sens. Nous avons convenu à ce propos que les deux Gouvernements devraient tenter d'offrir toute aide et assistance possibles.

Science médicale et soins de la santé

Durant ma visite, il y a eu un échange des plus profitable dans les domaines de la science médicale et des soins de la santé. En particulier, il a été convenu ce qui suit:

- a) en avril 1974, le Canada enverra en Chine un groupe de 9 personnes pour une durée d'un mois, afin d'apprendre la technique de l'analgésie par acupuncture;
- b) en septembre 1974, la Chine enverra au Canada un groupe de 9 personnes (3 groupes de 3) pour une durée d'un à deux mois afin d'étudier la neurophysiologie, la transplantation des organes et le rein artificiel;
- c) en 1974, dans le cadre de l'échange Béthune (Université McGill) deux scientifiques de la Chine viendront au Canada pour un mois;
- d) à la fin de 1974, des préparatifs seront faits pour permettre, vers janvier 1975, la venue au Canada d'une équipe de 5 personnes pour faire sur place la démonstration de l'acupuncture analgésique et son enseignement aux scientifiques canadiens.
- e) à la fin de 1974, les représentants de la Chine et du Canada, se rencontreront de nouveau afin de discuter des modalités de l'échange pour 1975.

Science et technologie

A la suite de la visite très fructueuse de la délégation scientifique canadienne dirigée par madame Sauvé, le premier ministre Chou En-lai et moi-même nous sommes mis d'accord sur un certain nombre d'échanges durant le cours de l'année 1974 en vue des bénéfices mutuels qui pourront en découler pour la recherche scientifique au Canada et en Chine. Cette dernière enverra au Canada des délégations de scientifiques dans les domaines de la recherche, des lasers, de l'extraction du charbon à ciel ouvert, de la séismologie, des pêcheries et du génie forestier. Le Canada enverra, de son côté, des délégations dans les domaines de l'extraction hydraulique

du charbon, de la métrologie, des pêcheries, du génie forestier, du contrôle des animaux et insectes nuisibles.

Les Affaires culturelles,
académiques et sportives
et les media d'information

En ce qui concerne les échanges touchant à la culture, à l'éducation, aux sports et aux media d'information pour l'année 1974, le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons discuté les points suivants:

La Chine a accepté en principe de recevoir un orchestre symphonique canadien et une exposition de peintures de la Galerie nationale du Canada. De son côté, le Canada recevra, en 1974, l'importante exposition archéologique chinoise qui se trouve présentement à Londres. Nous avons aussi pris note de l'intention de la Chine de participer à l'Exposition Terre des Hommes à Montréal, par l'envoi d'une exposition de peintures traditionnelles et d'objets d'artisanat. Il est également possible que cette exposition se rende à Vancouver. La Chine a accepté notre offre d'un don de livres à une université chinoise, lequel don s'étendra sur une période de cinq ans.

Dans le domaine des échanges académiques, nous avons exprimé notre satisfaction au sujet de la conclusion d'une entente il y a quelques mois qui permettra un échange de vingt étudiants de part et d'autre pour une période de deux ans. Nous nous sommes également entendus pour un échange de professeurs qui devrait commencer si possible au début de 1974 de même que pour un échange de délégations dans le domaine de l'éducation.

Au sujet des échanges sportifs, nous nous sommes mis d'accord pour un échange de trois équipes de chaque pays en 1974.

Dans le domaine des media d'information, il m'a fait plaisir d'accepter l'invitation chinoise d'envoyer en Chine une délégation de représentants de la Presse canadienne en retour de la visite qu'a effectuée une semblable délégation de journalistes chinois au Canada. Enfin nous nous sommes également mis d'accord en vue d'un échange de programmes de radio et de télévision et de films documentaires entre nos deux pays.

Les Affaires consulaires

Dans le domaine consulaire, de longues discussions se sont poursuivies dans une atmosphère de coopération et de cordialité sur des sujets d'intérêt commun aux Gouvernements chinois et canadien qui seront très significatifs pour nos deux peuples. Une entente dans trois domaines a résulté de ces discussions. Le plus étendu de ces accords consiste dans une entente relative à l'établissement officiel de relations consulaires qui prévoit, entre autres, l'occasion pour chaque partie d'ouvrir un consulat général dans l'autre pays.

Il y a également entente sur la simplification des procédures de visa qui facilitera les déplacements des personnes entre les deux pays. Troisièmement, et ce qui est peut-être du plus grand intérêt humanitaire, est une entente qui facilitera la réunion des familles. Il sera maintenant possible au Gouvernement canadien de donner cours en Chine même aux demandes faites par les résidents canadiens au sujet de leurs parents en Chine. Nous considérons ces trois ententes comme une contribution majeure à l'accroissement des déplacements de personnes, accroissement auquel le Gouvernement canadien attache une grande importance.

Les Affaires
internationales

Ce sont les Chinois qui nous ont proposé la forme que pouvaient prendre nos entretiens. Au départ, ce fut une dissertation de mon côté, traitant des points de vue canadien sur une large gamme de sujets, aussi bien de sujets d'intérêt général que de ceux qui intéressent plus particulièrement nos deux pays. Certains s'imposaient d'emblée, puisqu'ils préoccupent actuellement les gouvernements du monde entier. Je pense à la situation au Moyen-Orient, aux problèmes qu'affrontent les pays nouveaux et les pays en voie de développement, à l'évolution vers un accommodement européen, aussi bien qu'à la situation mondiale en ce qui concerne les ressources énergétiques et les ressources alimentaires.

Dans ces domaines comme dans d'autres, j'ai profité de l'occasion qui m'était présentée pour expliquer au premier ministre les attitudes qui sont particulières au Canada du fait même de sa situation géographique et historique, qui sont uniques l'une et l'autre, et de lui expliquer aussi bien les politiques canadiennes qui y ont trait. Le premier ministre Chou En-lai s'est vivement intéressé à mon exposition de l'optique internationale canadienne; ce fut notamment le cas des sujets touchant à la participation du Canada à l'OTAN et à d'autres groupements internationaux tels que le Commonwealth et l'Agence de Coopération culturelle et technique. Le premier ministre s'est enquis, d'autre part, des points de vue canadiens sur la Conférence sur le droit de la mer, sur les zones canadiennes de prévention contre la pollution dans l'Arctique, et sur nos politiques énergétiques. De son côté, le premier ministre Chou En-lai m'a exposé avec beaucoup de clarté les points de vue de son Gouvernement sur les questions qui intéressent plus particulièrement la Chine. J'ai également expliqué au premier ministre Chou En-lai le fait que le Canada, ayant de grandes puissances comme voisins au nord aussi bien qu'au sud, consacre tout naturellement un effort particulier à l'établissement de liens de proche amitié ailleurs dans le monde. A l'est du Canada, nous nous consacrons à la protection et à l'amélioration de nos rapports avec les états européens; mais il nous importe également de nous

tourner vers l'Ouest, c'est-à-dire vers les pays de l'Asie et du Pacifique, où nous espérons rencontrer des perspectives de coopération et d'entente. J'ai mis un soin particulier à faire remarquer que nos relations avec les États-Unis d'Amérique sont bonnes et doivent de toute nécessité le demeurer, et que nos relations avec eux continueront, c'est l'évidence même, d'être une partie essentielle de notre politique étrangère. Ce n'est nullement mépriser les relations dont nous jouissons déjà, que de chercher à établir et à renforcer nos contacts ailleurs dans le monde, comme nous tâchons de le faire.

Nous sommes tombés d'accord, le premier ministre Chou En-lai et moi, bien que certains facteurs nous empêchent de voir les événements du même oeil, sur le fait que nos points de vue étaient non seulement réciproquement compréhensibles, mais qu'ils étaient souvent très semblables.

De la part du Canada, j'ai pu lui affirmer que l'amitié pour la Chine est et demeurera un élément d'importance dans notre politique étrangère.

Il est sûr que cette visite à Pékin, l'accueil chaleureux qu'on nous y a réservé, les conversations empreintes d'amitié et de candeur que nous y avons eues, et les accords et ententes que nous y avons conclus, ont tous contribué à assurer que les relations entre nos deux pays seront amicales et auront une importance réelle pour l'un et l'autre.